

ASSEMBLEE GENERALE DES OBLIGATAIRES DU 6 JANVIER 2022 A 10 HEURES

Aradei Capital – Société anonyme – Capital social : 1.064.578.300 dirhams
Siège social : Route secondaire 1029, Municipalité Sidi Maârouf, Casablanca, 20150
RC Casablanca : N° 57265
www.aradeicapital.ma

POUVOIR

L'obligataire convoqué est une Personne physique

Je soussigné(e)

Nom et Prénom :

Domicile :

L'obligataire convoqué est une Personne morale

La soussignée

Raison sociale :

Forme juridique :

Siège social :

Immatriculée au registre du commerce de sous le numéro

Représentée par, en qualité de représentant

légal de la Société "[Dénomination sociale de la société]" :

Obligataire de la société Aradei Capital (ci-après la « **Société** »), dont le siège social est sis Route secondaire 1029, Municipalité Sidi Maârouf – Casablanca, immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 57265, au titre de l'emprunt obligataire, par placement privé, d'un montant en principal maximum de cinq cents millions de dirhams (500.000.000 MAD), autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société en date du 06 octobre 2021,

Constitue pour mandataire :

Le mandataire est une Personne physique

Nom et Prénom :

Domicile :

Le mandataire est une Personne morale

Raison sociale :

Forme juridique :

Siège social :

Immatriculée au registre du commerce de sous le numéro

Pour [me/le] représenter à l'Assemblée Générale des Obligataires de la Société, convoquée pour le 06 janvier 2022 à 10h00 à l'adresse suivante : Rond-point reliant l'avenue AC 60 et Route de Sidi Messaoud, Route de Bouskoura, 20190 Casablanca, Maroc, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification des modalités de convocation de l'Assemblée Générale des Obligataires ;
- Désignation du représentant permanent de la masse des Obligataires ;
- Pouvoirs à conférer au représentant de la masse des Obligataires ;
- Fixation de la rémunération annuelle du représentant de la masse des Obligataires ;
- Questions diverses ; et
- Pouvoirs en vue des formalités légales.

En conséquence, assister à cette réunion en [mon/son] nom, signer la feuille de présence et autres pièces, signer tous procès-verbaux, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour et à celles soulevées par des incidents de séances, accepter les fonctions de scrutateurs ou les refuser et généralement faire le nécessaire.

Fait à _____

Le _____

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».